

Argumentaire contre l'initiative du chaos (Suisse à 10 millions)

Cette initiative populaire vise à limiter la population résidente suisse à moins de dix millions d'habitants. Si la barre des neuf millions et demi était franchie avant 2050, le Conseil fédéral et le Parlement devraient prendre des mesures pour éviter que la limite des dix millions ne soit atteinte. Si cette limite était dépassée, les accords internationaux devraient être dénoncés à la prochaine date possible. Si la barre des dix millions était dépassée pendant deux ans, l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE devrait être dénoncé.

Cela aggraverait la pénurie de main-d'œuvre et mettrait en péril la stabilité et la fiabilité de notre pays ainsi que nos relations internationales. Notre niveau de vie, la sécurité juridique et notre capacité d'innovation seraient menacés. Cette initiative relève d'une politique purement symbolique qui mettrait en péril la prospérité de la Suisse. Le PVL dit NON à cette approche qui risquerait de nous plonger dans le chaos. Par contre, nous disons OUI à des solutions pragmatiques, durables et économiquement responsables.

En un mot : *ne mettons pas en péril la prospérité de la Suisse alors qu'il existe de véritables solutions.*

1) Arguments principaux

a) Pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs clés et répercussions sur la prévoyance

L'initiative priverait la Suisse de l'accès aux talents et à la main-d'œuvre de l'UE dont nous avons un besoin urgent, et ce à un moment où la pénurie de personnel menace déjà la qualité de nos services et notre croissance. Des secteurs clés tels que la santé (1/3 du personnel est originaire de l'étranger), la construction et la fonction publique seraient particulièrement touchés.

Prévoyance (AVS/LPP) : dans une société vieillissante, le rapport entre la population active et les retraités se détériore de plus en plus. Une économie en pénurie de main-d'œuvre signifie :

- moins de personnes qui cotisent
- moins de croissance et donc moins de recettes fiscales
- une pression accrue sur le financement des assurances sociales

Conclusion : l'immigration est une nécessité pour que nos hôpitaux et nos établissements médico-sociaux puissent fonctionner, que nos logements puissent être construits et que notre prévoyance reste finançable.

b) Une menace existentielle pour la voie bilatérale

L'initiative charge expressément le Conseil fédéral de dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes si le seuil des dix millions de résident-es continue d'être dépassé. Cela reviendrait à renoncer à la voie bilatérale – alors même que celle-ci nous garantit prospérité, stabilité et accès aux marchés. C'est également grâce à elle que les Suisses peuvent étudier, faire de la recherche et travailler facilement dans l'UE.

- **Risque systémique :** un plafond rigide menacerait directement la libre circulation des personnes et, par un effet domino, l'ensemble du paquet bilatéral. Pour une économie ouverte comme celle de la Suisse, les coûts potentiels sont très élevés. Une acceptation de l'initiative entraînerait de l'incertitude, réduirait l'attractivité de notre pays et freinerait l'innovation.
- **La voie bilatérale a fait ses preuves :** elle apporte stabilité et prospérité à la Suisse. En effet, [notre pays est celui qui profite le plus](#) du marché intérieur européen.

- **Superflue et dangereuse** : les accords bilatéraux III nous permettront d'introduire une clause de sauvegarde contre les flux migratoires excessifs. L'initiative chaos, en revanche, plongerait rapidement la Suisse dans de graves difficultés. Il en résulterait une pénurie de personnel dans les établissements médico-sociaux et les hôpitaux. L'initiative conduirait à un automatisme rigide inscrit dans la Constitution, au lieu d'instruments flexibles au niveau régional qui nous permettraient de réagir avec précision aux tensions réelles.

Conclusion : nous avons besoin de main-d'œuvre et de relations stables et prévisibles avec l'Europe. Elles constituent la base du succès économique de la Suisse. Le mettre en péril, au lieu d'introduire avec les accords bilatéraux III une clause de sauvegarde qui n'aggrave pas davantage la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, serait préjudiciable à notre pays.

c) Arbitraire et contraire au fédéralisme

Le seuil de dix millions est fixé de manière totalement arbitraire. Le dépassement de cette limite ne poserait aucun problème et la situation ne durerait pas longtemps. En effet, comme dans la grande majorité des pays industrialisés, il est d'ores et déjà prévisible pour la Suisse que notre croissance démographique ne durera pas longtemps et que la population devrait fortement diminuer chez nous aussi d'ici quelques années. Ainsi, l'inscription d'un plafond d'immigration dans la Constitution est une réponse totalement inappropriée à une évolution dynamique qui, à court terme, dépend en outre fortement de la bonne santé de notre économie. De plus, elle limiterait les compétences des cantons et des communes.

- **Un débat bien connu** : les craintes d'une « surpopulation » de la Suisse ont déjà été exprimées à plusieurs reprises. Elles ne se sont toutefois jamais avérées fondées. Elles ont notamment été attisées par l'initiative Ecopop, qui a été clairement rejetée par le peuple. À l'époque déjà, il était apparu que la limitation de la population n'apportait aucune solution aux défis complexes liés au logement, à l'aménagement du territoire, à la mobilité et à l'intégration.
- **Pourquoi dix millions ?** Pourquoi graver dans le marbre un instantané de l'évolution démographique, alors que la démographie, l'économie, la technologie et les besoins en main-d'œuvre continuent d'évoluer ? Comment savoir si une Suisse de 9,1 millions d'habitants est préférable à une Suisse de 10,1 millions ?
- **Confusion des causes** : l'initiative chaos avance une causalité qui n'existe pas. Une immigration accrue n'entraîne pas automatiquement une diminution du nombre de logements abordables. Les défis de notre époque, qu'il s'agisse du logement ou de la saturation des trains et des routes, ne sont pas les conséquences naturelles de la migration, mais ont des causes tout à fait différentes : manque de moyens financiers, mauvaise planification, procédures d'octroi de permis de construire trop longues ou définition des priorités au niveau fédéral.
- **Atteinte à la liberté de décision des cantons** : la Suisse fonctionne si bien parce que chaque niveau assume la responsabilité de ce qui le concerne. Si les cantons urbains souhaitent densifier, construire en hauteur et accélérer les procédures, ils doivent pouvoir le faire. Si d'autres cantons souhaitent limiter certains projets de construction ou préserver certaines zones, ils doivent également pouvoir le faire. Une norme constitutionnelle rigide impose une logique uniforme à des réalités territoriales très différentes.

Conclusion : au lieu de figer notre pays, nous devrions laisser à la Confédération, aux cantons et aux communes leur marge de manœuvre. Notre succès tient justement au fait que Berne ne décide pas de tout.

d) Contre-productif pour la sécurité et l'asile

Une politique migratoire plus « dure » peut certes sembler synonyme de plus de contrôle, mais elle ne conduit pas nécessairement à plus de contrôle ni à plus de sécurité, mais peut-être simplement à plus de chaos administratif.

- **Sécurité intérieure** : les accords de Schengen/Dublin avec l'UE pourraient être menacés si l'initiative était acceptée. La Suisse se retrouverait alors privée de toute coopération policière avec l'Europe, coopération pourtant indispensable pour lutter contre la criminalité transfrontalière, l'immigration clandestine, le crime organisé et le terrorisme.
- **Asile** : les accords de Schengen/Dublin empêchent les plus de 300 000 demandeurs et demandeuses d'asile dont les demandes sont rejetées chaque année dans l'UE de déposer une nouvelle demande d'asile en Suisse. Une renonciation à ces accords provoquerait le chaos. Les expériences récentes au Royaume-Uni, où les demandes d'asile connaissent une explosion, le montrent

Conclusion : les grands problèmes liés à la criminalité et à l'asile peuvent être résolus au niveau de la coopération européenne. Une exclusion rendrait la Suisse moins sûre.

2) Dire « non » ≠ être pour le statu quo

Voter « non » à cette initiative ne signifie pas ignorer les défis actuels : la pression sur le marché du logement, les infrastructures, l'intégration et l'aménagement du territoire persistent. Le PVL prend ces défis au sérieux, précisément parce qu'il aspire à des solutions efficaces compatibles avec notre prospérité.

Voici quelques solutions du PVL :

- Exploiter le potentiel de la main-d'œuvre locale (par exemple en améliorant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle) afin de moins dépendre de l'immigration
- Promouvoir et exiger l'intégration.
- Améliorer l'utilisation intelligente et durable des infrastructures.
- Éliminer les obstacles au développement.
- Créer des incitations fiscales pour encourager une activité professionnelle plus longue et plus intense.
- Utiliser plus efficacement l'espace de vie et créer des logements pour la classe moyenne et les personnes à faibles revenus